



## Note de Présentation synthétique du Compte Financier Unique 2025

A Adopter lors de la séance de Conseil d'Administration du 29 AVRIL 2026

Le Compte Financier Unique retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par le Conseil Communal d'Action Sociale de Prêmesques entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2025. Il est en concordance avec le Compte de Gestion et le Compte Administratif réalisé par le Trésorier.

Le Budget Primitif 2025 avait été adopté en séance de Conseil d'Administration en date du 15 avril 2025.

Il est rappelé que le principe de prudence invite à ce qu'au Budget Primitif :

- Les dépenses soient estimées à leur montant maximum, soit entendues comme un plafond
- Les recettes soient estimées à minima, soit entendues comme un plancher.

Le Compte Financier Unique (CFU) 2025 de la collectivité présente des résultats contrastés entre les sections de fonctionnement (excédentaire) et d'investissement (déficiaire). Ces écarts nécessitent une décision d'affectation du résultat pour :

- Équilibrer la section d'investissement : Le déficit de -82,98 € (résultat de l'exercice) s'ajoute à un solde négatif reporté de -9 118,67 €, conduisant à un besoin de financement de 9 201,65 €.
- Respecter les obligations légales : L'article L. 2313-1 du CGCT impose une affectation du résultat de fonctionnement pour couvrir les déficits d'investissement.
- Préparer le Budget Primitif (BP) 2026 : Le BP 2025, adopté le 15 avril 2025, doit être ajusté en fonction des réalisations 2025 pour garantir l'équilibre budgétaire futur.

Le budget primitif 2025 s'équilibrait comme suit :

**En dépenses et recettes de fonctionnement : 28 118.91 €**

**En dépenses et recettes d'investissement : 20 320.32 €**

### I : Section de Fonctionnement

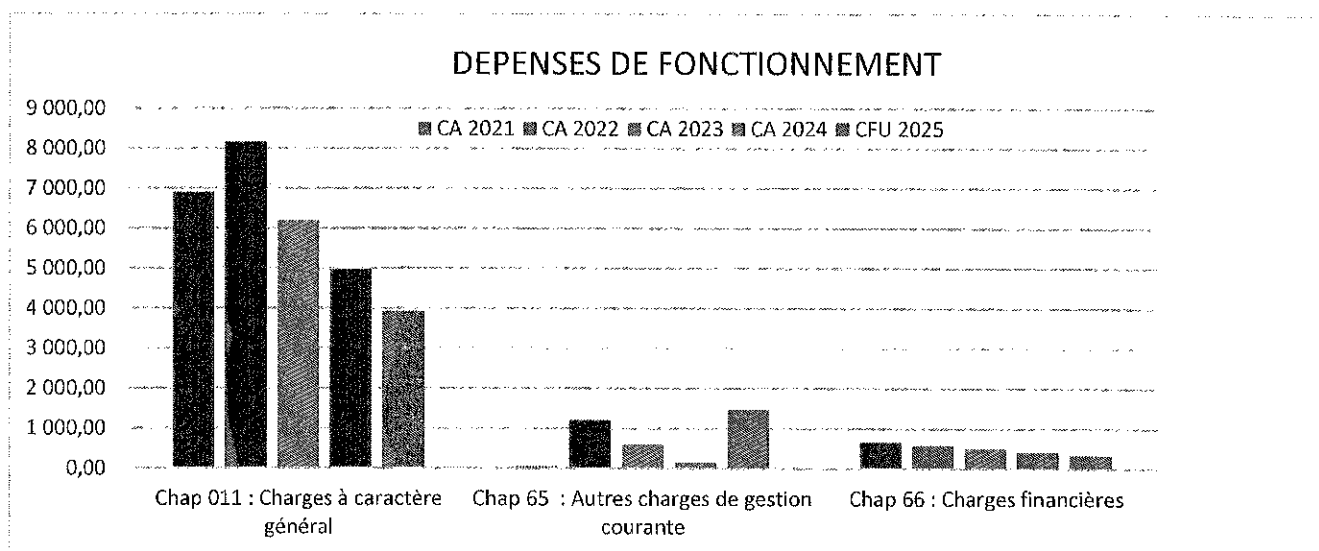
#### DEPENSES

La section de fonctionnement permet d'assurer le quotidien du CCAS et regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent mais aussi de répondre aux aides financières sollicitées

Les dépenses totales de fonctionnement (dépenses réelles) pour l'année 2024 sont de 5 551.65 € (9 151.22 € en 2023).

Les dépenses réelles de fonctionnement ont diminué en 2024. Le montant des aides a diminué en 2024, il s'élève à 150.00 € pour 1 famille bénéficiaire, en 2023 il s'élevait à 608.59 € pour 2 familles bénéficiaires.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
Chap 011 : Charges à caractère général	6 908,13	8 165,45	6 191,88	4 979,13	3923.43
Chap 65 : Autres charges de gestion courante	52,81	1 212,80	608,59	150,00	1473.77
Chap 66 : Charges financières	667,00	586,24	504,75	422,52	339.54



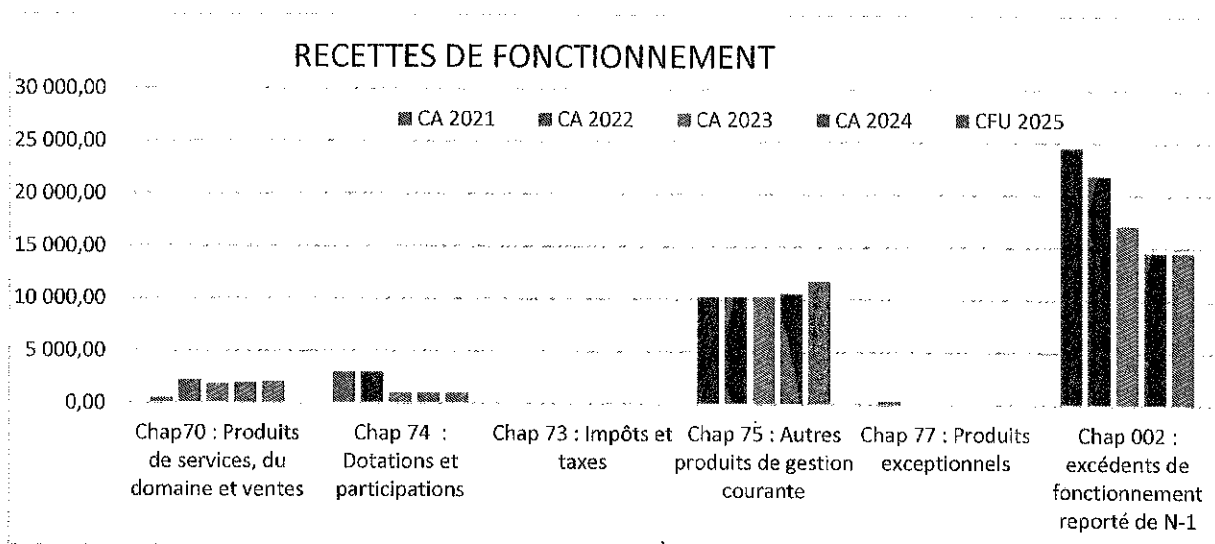
**RECETTES :**

Les recettes réelles totales de fonctionnement 2025 représentent 14 915.17 € (13 523.87 € en 2024)

Les recettes réelles de fonctionnement ont légèrement augmenté par rapport à 2024.

L'exécution de la section de fonctionnement a permis de dégager un excédent d'un montant de 9 172.43 € qui viendra alimenter le budget primitif 2026.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
Chap70 : Produits de services, du domaine et ventes	500,00	2 223,00	1 842,65	1 971,66	2075.63
Chap 74 : Dotations et participations	3 000,00	3 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Chap 73 : impôts et taxes	0	0	0	0	76
Chap 75 : Autres produits de gestion courante	10 260,00	10 262,00	10 272,00	10 552,21	11 763.54
Chap 77 : Produits exceptionnels	324,17	0,00	0,00	0,00	0,00
Chap 002 : excédents de fonctionnement reporté de N-1	24 554,74	21 877,61	17 136,37	14 608,91	14 579.69



## II : Section d'Investissement

### Les dépenses d'investissement

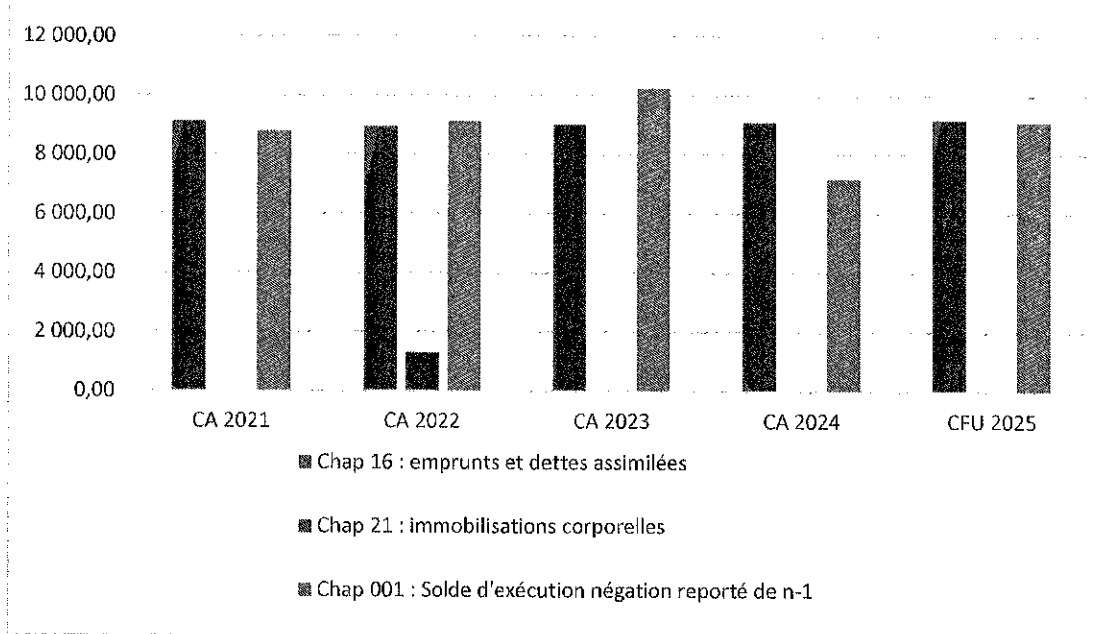
Les dépenses totales d'investissement 2025 représentent au total 9 201.65 € (9 118.67 € en 2024).

Elles ont consisté uniquement à financer au remboursement de l'annuité de l'emprunt.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
Chap 16 : emprunts et dettes assimilées	9 133,36	8 954,95	9 036,44	9 118,67	9201.65
Chap 21 : immobilisations corporelles	0,00	1 306,80	0	0	0
Chap 001 : Solde d'exécution négatif reporté de n-1	8 794,17	9 133,36	10 261,75	7 190,44	9118.67



### Dépenses d'investissement



### Les recettes d'investissement

La principale recette d'investissement est l'autofinancement par le virement de l'excédent de la section de fonctionnement à l'investissement.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
Chap 001 : solde d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés	8 794,17	9 133,36	10 261,75	7 190,44	9 118,67
Chap 21 : cession de terrain	0,00	0,00	1 846,00	0,00	0,00
Chap 021 : Virement de la section de fonctionnement	14 551,25	14 432,01	11 036,44	11 118,67	11 201,65

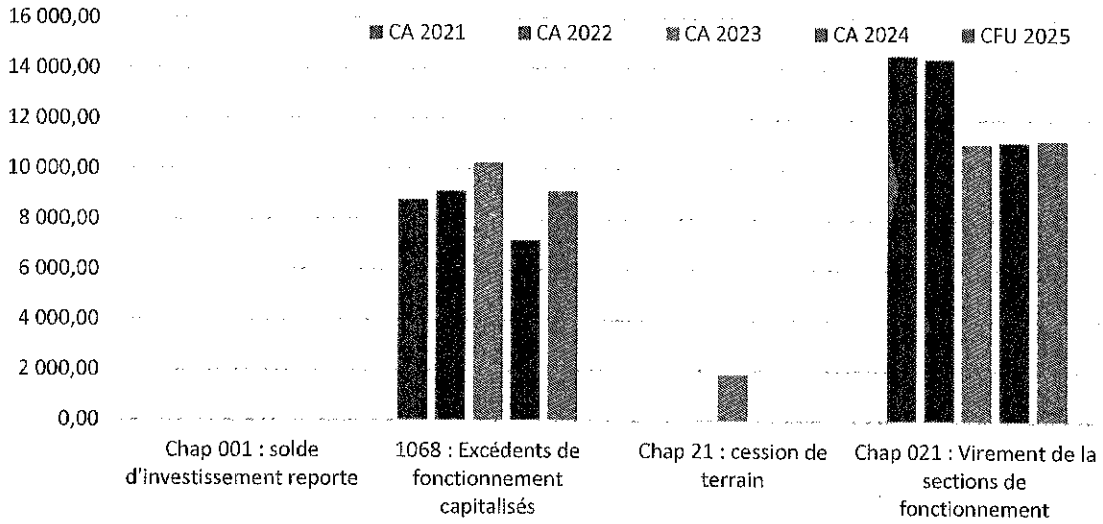
### III : Dette

Le remboursement de la dette en 2024 s'élève à 9541.19 € dont 9 118.67 € en capital et 422.52 € en intérêts.

Le prêt a été réalisé en 2016, la première annuité a été mandatée en 2017 et la dernière le sera en 2028.



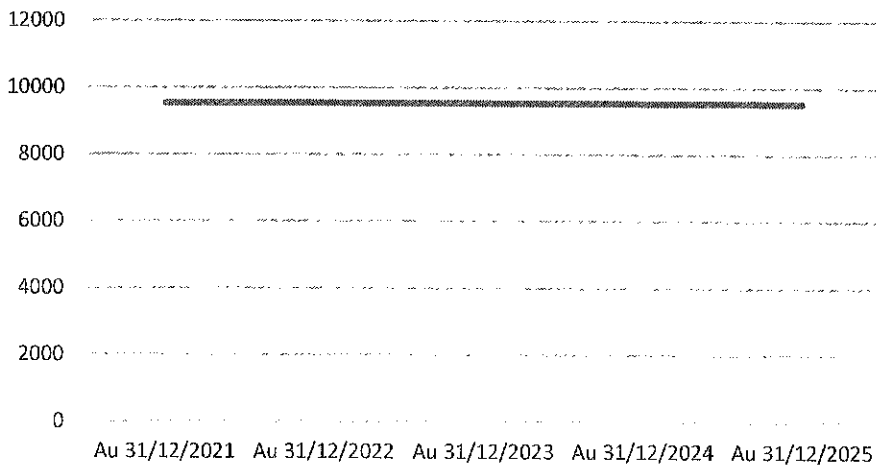
### RECETTES D'INVESTISSEMENT



### Etat de la dette

	Au 31/12/2020	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022	Au 31/12/2023	Au 31/12/2024
Annuité	9541,19	9541,19	9541,19	9541,19	9541,19
Capital restant dû	73 296,31	64 422,12	55467,17	46430,73	28 110.41

### Annuité





Envoyé en préfecture le 11/05/2026  
Reçu en préfecture le 11/05/2026  
Publié le 11/05/2026  
ID : 059-265904706-20260429-202608-DE

### CAPITAL RESTANT DU

